

DÉCISION D'APPEL À CANDIDATURE POUR RECRUTEMENT D'un Chef de Projet Bâtiment et Ouvrages d'Art

- Vu les pouvoirs conférés au Directeur Général de la Société Kénitra Aménagement et Développement S.A ;
- Vu les nécessités de service ;
- Vu le besoin de renforcer les équipes techniques de la société.

DÉCIDE

Article I :

Dans le cadre du renforcement de son capital humain, la société **Kénitra Aménagement et Développement S.A** lance un appel à candidature pour le recrutement, après présélection sur dossier, en vue de pourvoir au poste ci-dessous :

- **Un (1) Chef de Projet Bâtiment et Ouvrages d'Art (H/F)**

Article II :

La candidature doit être déposée obligatoirement via le lien prévu à cet effet.

Le candidat est tenu de renseigner l'ensemble des informations demandées dans le formulaire de candidature en ligne et de joindre son **Curriculum Vitae actualisé en format PDF**.

Les candidatures incomplètes, non conformes ou ne respectant pas la méthodologie de dépôt indiquée ne seront pas prises en compte.

Article III :

Les candidatures doivent être déposées exclusivement via le lien suivant :

Lien de candidature	<u>Chef de Projet Bâtiment et Ouvrages d'Art</u>
Date et heure limite	23 juillet 2026 à minuit

Aucune candidature transmise par un autre moyen ne sera prise en considération.

Article IV :

Une commission mandatée par le Directeur Général se chargera d'examiner la validité des candidatures et procédera aux entretiens d'évaluation des candidats présélectionnés.

Article V :

La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux ainsi que la liste nominative des candidats admis définitivement seront publiées conformément aux modalités prévues par la procédure de recrutement en vigueur.

Fait à Kénitra, le 07 juillet 2026

DIRECTEUR GÉNÉRAL